



Nachlassverträge - Concordats - Concordati

VD

1. Débitrice: **LES ETERPY SA**, Route de la Pâle 1, 1026 Denges

2. **Remarques:** A vous tiers intéressés.

La présidente du tribunal de l'arrondissement de La Côte statuera en son audience du lundi 19 mars 2012 à 10:00 heures, à Nyon, au Tribunal d'arrondissement, Rte de St-Cergue 38, sur la requête de sursis concordataire déposée par LES ETERPY SA, Route de la Pâle 1, 1026 Denges. représentée par l'agent d'affaires breveté Jean-Daniel Nicaty à Lausanne.

Les créanciers intéressés peuvent se présenter à cette audience pour y fournir tous renseignements utiles sur la situation de la société débitrice.

L'effet suspensif est accordé de sorte que tous les procédés de poursuites et mesures d'exécution forcée sont suspendus jusqu'à droit connu sur la présente requête.

Tribunal d'arrondissement de La Côte
1260 Nyon

00743367

